

TOWER-20 PG2

Détecteur PowerG sans fil haute sécurité à miroir avec technologie d'anti-masque



Visonic
A Tyco International Company

Instructions d'installation

1. INTRODUCTION

Le TOWER-20 PG2 est un détecteur PIR sans-fil haute sécurité à miroir qui comporte les fonctionnalités suivantes :

- 8 détecteurs PIR quad indépendants brevetés (Octa-QUAD™) fonctionnant dans une configuration totalement Quad (brevetée) au moyen de l'algorithme true motion recognition (TMR) pour chacun des 8 détecteurs PIR, ainsi que l'algorithme central motion qui se charge de faire la distinction entre les intrus en mouvement et les arbres et buissons en mouvement.
- Dispositif d'optique Advanced Obsidian Black Mirror™ (brevet en cours).
- Performance optimale même dans des conditions météorologiques déplorables telles que la neige, la pluie, la poussière, le vent et la lumière directe.
- La fonction d'autoprotection empêche l'ouverture ou la chute de l'équipement du mur.
- La technologie FHSS-ARMT bidirectionnelle de PowerG offre une robustesse et une fiabilité comparables aux systèmes câblés.
- Les indicateurs de qualité du lien intégrés permettent de vérifier la qualité du signal sans toutefois s'approcher physiquement du panneau de contrôle, et tout en rendant l'installation rapide et facile.
- Un boîtier robuste avec des ouvertures encastrées.
- L'anti-masque intelligent fait la distinction entre le brouillard de masque et la pluie.
- La LED de l'alarme est visible à la lumière du soleil.
- Arrêt automatique du test de marche après 15 minutes.
- Compensation de température commandée par microprocesseur.
- Immunité contre les animaux pesant plus de 18 Kg, pas les animaux de rue.
- Support pivotant integer.



Figure 1.
Vue d'ensemble

2. INSTALLATION

2.1 Installation

A. Installation du support (voir Figure 2). Fixez le support fermement sur un mur ou un pilier stable. L'orientation du support fixe doit être aussi parallèle que possible de la surface du sol prospectée.

B. Ajustez les angles horizontaux et verticaux du détecteur (voir figure 3), en fonction de la surface du sol prospectée. La position de l'indicateur de l'angle vertical de la hauteur de l'installation et des diverses combinaisons à distance de couverture sont détaillées dans le tableau 1 (l'information se rapporte à une zone relativement plate. Vérifiez le réglage vertical au moyen du test de marche).

C. Fixez le détecteur au support (voir Figure 2 Etape 4).

Tableau 1 - Référence ajustement vertical

Hauteur de montage	Distance de couverture					
	2m / 6.7pi	4m / 13pi	6m / 20pi	8m / 26pi	10m / 33 pi	12m / 39 pi
3.0m / 10 pi	-	1	2	2	3	3
2.5m / 8 pi	1	1	2	3	4	4
2.0m / 7 pi	1	2	3	4	5	5
1.5m / 5 pi	2	3	4	5	-	-

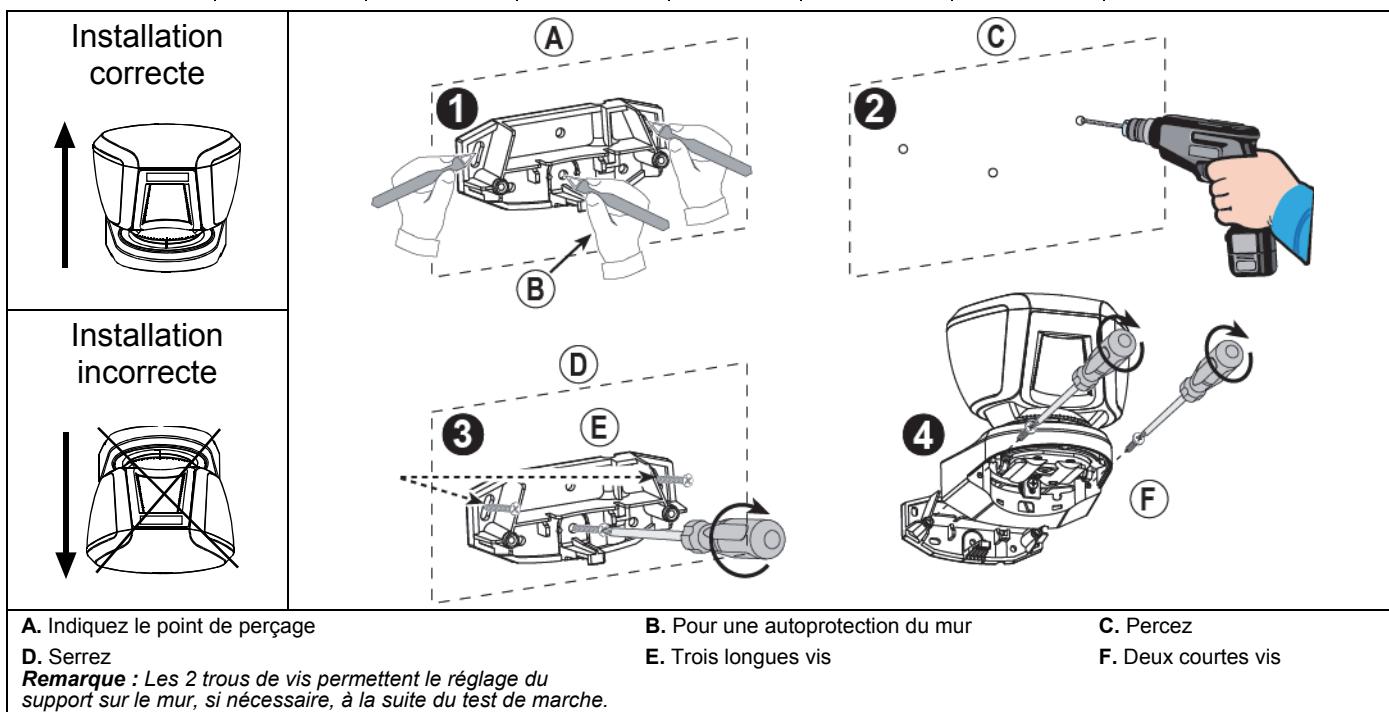
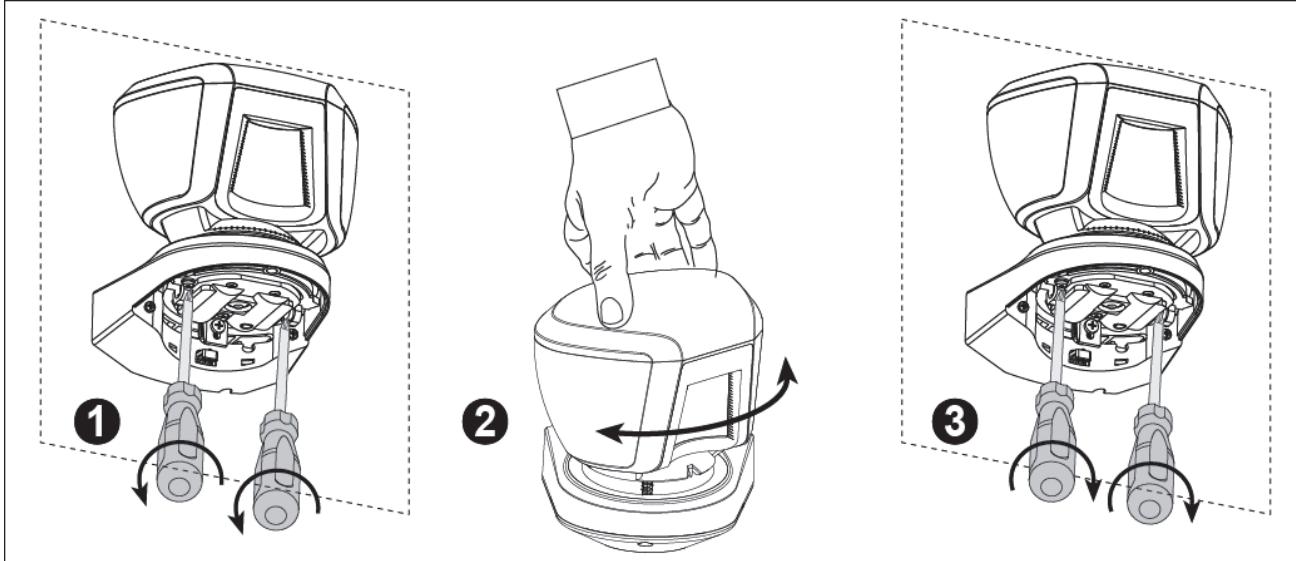
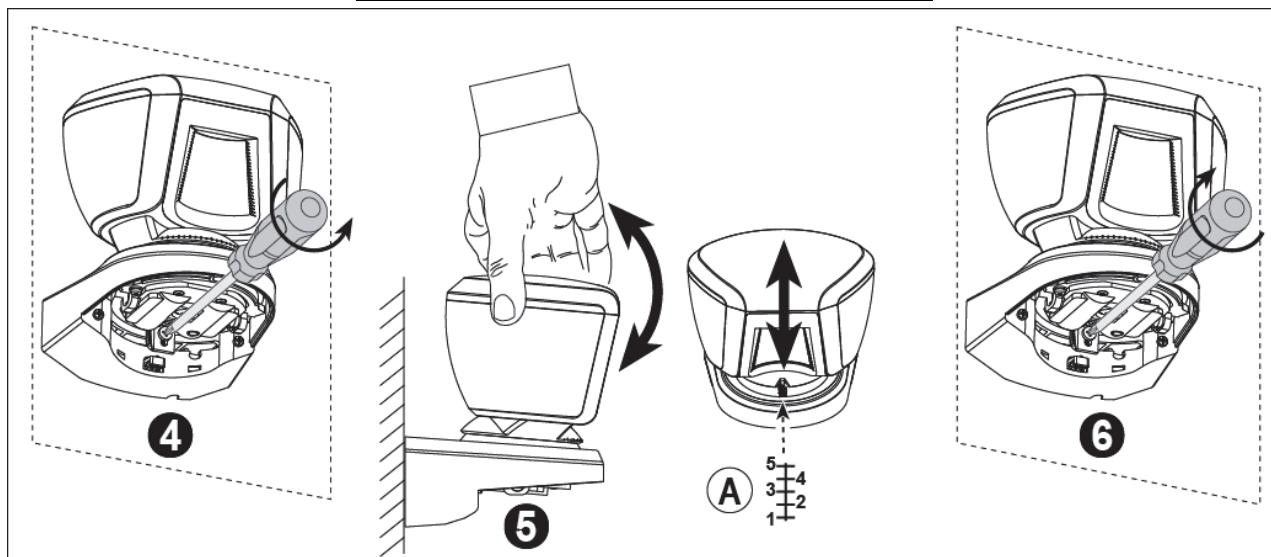


Figure 2 - Installation

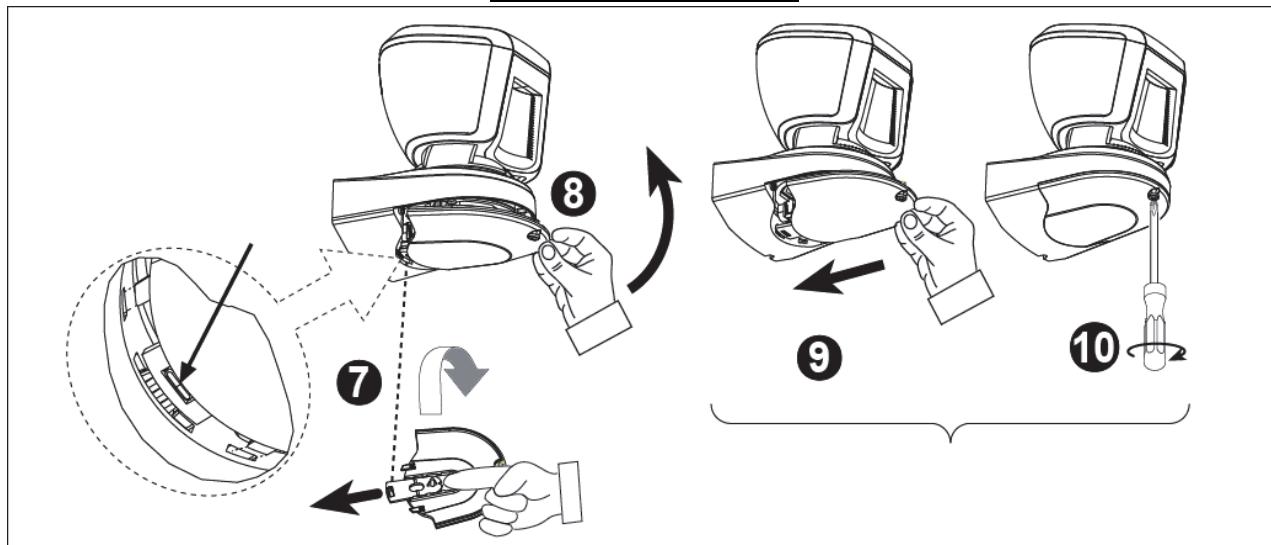
AJUSTEMENT HORIZONTAL (-45° à +45°)



AJUSTEMENT VERTICAL (0° à -10° en 2.5° clics / étapes)



FERMETURE DU COUVERCLE



1. Retirez les vis
6. Verrouillez

2. Ajustez
7. Tournez le couvercle et
poussez le

3. Verrouillez
8 & 9. Re-placez le
couvercle

4. Retirez les vis
10. Fixez la vis

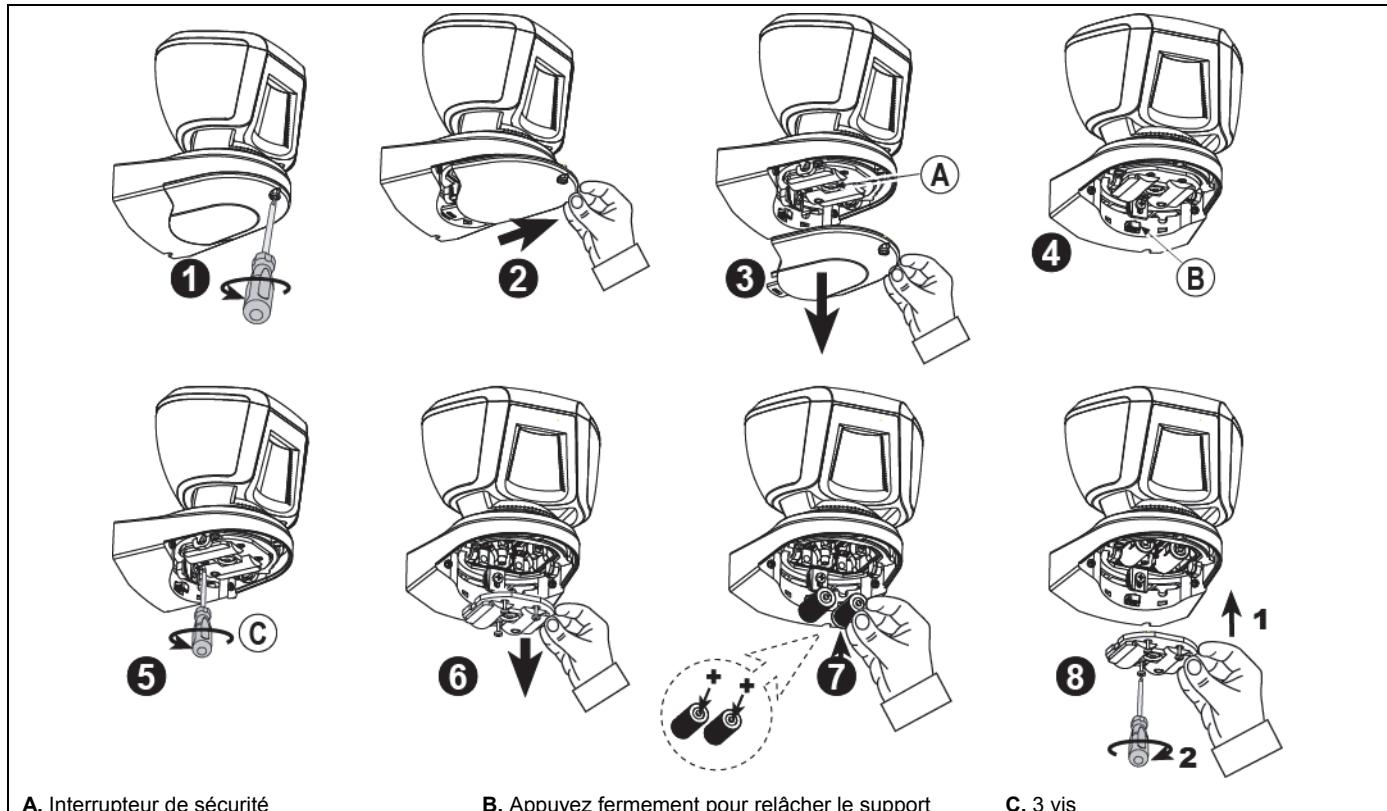
5. Ajustez

A. Etapes de l'angle vertical

Figure 3 - Ajustement et fermeture du couvercle

2.2 Insertion des piles

Il est conseillé d'insérer les piles pour la première fois sur une surface plane (voir Figure 4). Après avoir inséré les piles, la LED clignotera pendant 60 secondes puis le détecteur entrera en mode diagnostic local pendant 15 minutes.



A. Interrupteur de sécurité

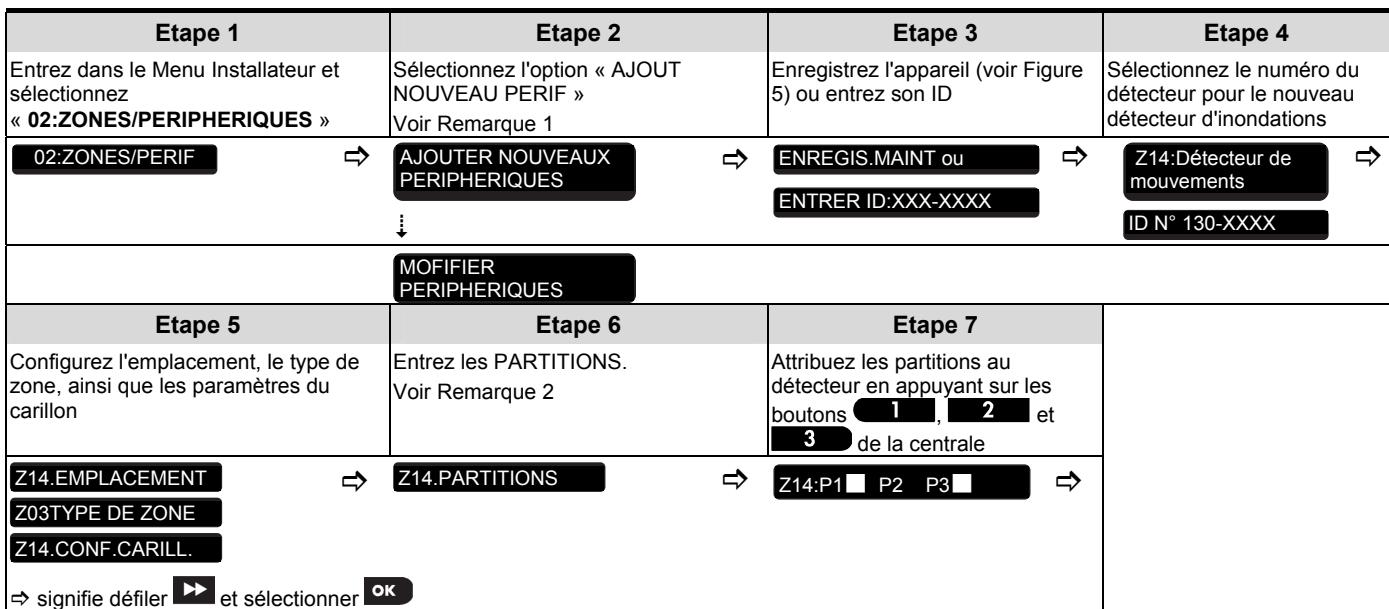
B. Appuyez fermement pour relâcher le support

C. 3 vis

Figure 4 - Insertion des piles

2.3 Enregistrement

Consultez le Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure prévue dans l'option « **02:ZONES/PERIF** » du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement la procédure.



Remarques :

- [1] Si le détecteur est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres d'emplacement et attribuer les partitions dans l'option « **MODIF. APPAREIL** » – voir Etape 2.
- [2] Les PARTITIONS apparaîtront uniquement si le PARTITIONNEMENT a précédemment été activé dans une centrale qui prend en charge la fonction de partitionnement (pour plus d'informations, visitez la section « Partitionnement » du Guide d'installateur PowerMaster).

2.4 Configuration des paramètres du détecteur

Entrez dans le menu **PARAMETRES DU PERIPHERIQUE** et suivez les instructions de configuration du détecteur TOWER-20 PG2 PIR telles qu'énoncées dans le tableau suivant.

Option	Instructions de configuration
ACTIVITE LED	Déterminez si oui ou non l'alarme LED doit être activée. Paramètres optionnels : ON (par défaut) et OFF.
IRP SENSIBILITE	Déterminez si le détecteur doit fonctionner à une sensibilité PIR élevée ou régulière, ou si au moins une zone de détection doit être traversée avant qu'une alarme soit activée (Une région). Paramètres optionnels : BASSE (par défaut), ELEVEE et Une Région. Remarque : Pour une conformité EN, le détecteur doit être réglé sur « Une région ».
ACTIVITE DISARM	Déterminez s'il faut ou non définir le temps d'activité pendant la période de désarmement. Paramètres optionnels : PAS Actif (par défaut), OUI+ pas de délai, OUI + délai de 5s, OUI + délai de 15s, OUI + délai de 30s, OUI + délai de 1m, OUI + délai de 2m, OUI + délai de 5m, OUI + délai de 10m, OUI + délai de 20m et OUI + délai de 60m.
ANTI-M EXTERNE	Activez ou désactivez la fonction d'anti-masquage externe. Paramètres optionnels : Désactivé (par défaut) et Activé.
Heures ALARME	Déterminez si les alarmes de mouvement doivent rester toujours activées ou si elles doivent s'activer uniquement pendant la nuit. Paramètres optionnels : Jour et nuit (par défaut) et Nuit uniquement.

2.5 Test de diagnostic local

A. Réglez le détecteur en mode de test de diagnostic local comme suit :

Ouvrez l'embase du détecteur (voir Figure 4, étapes 1 - 3) et appuyez et relâchez l'interrupteur de sécurité (voir Figure 5). La LED clignotera pendant 60 secondes puis le détecteur entrera en mode diagnostic local pendant 15 minutes.

Remarque : Le détecteur entre automatiquement en mode de diagnostic local pendant 15 minutes après l'installation des piles ou le rétablissement de l'interrupteur de sécurité.

B. Installez le détecteur en position horizontale pour couvrir la zone protégée.

C. Déplacez-vous dans le champ de couverture du détecteur. Installez le détecteur en position verticale pour augmenter le niveau de détection lorsque vous vous déplacez sur 90 degrés°. Vérifiez que les LED clignotent à chaque fois qu'un mouvement est détecté pendant que vous traversez un PIR Quad. Puis vérifiez que les voyants LED s'allument pendant 2 secondes à mesure que vous traversez le prochain PIR Quad. Après l'indication de l'alarme, la LED clignote trois fois pour indiquer que le signal a été reçu (voir Tableau 2).

Tableau 2 - Indication de puissance du signal reçu

Réponse DEL	Réception
Le voyant vert clignote	Fort
Le voyant orange clignote	Bon
Le voyant rouge clignote	Faible
Pas de clignotement	Pas de communication

IMPORTANT ! Une bonne réception doit être assurée. Par conséquent, une force de signal « faible » n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal « faible », déplacez-le et testez-le jusqu'à ce que vous ayez un signal « bon » ou « fort ».

Remarque : Pour plus d'informations sur le test diagnostic, reportez-vous au Guide Installateur de la Centrale.

La LED clignotante décrite ci-dessus est opérationnelle uniquement en mode diagnostic local. Après chaque détection, (La LED clignote sans arrêt pendant 2 secondes) la centrale reçoit l'alarme. Le cas échéant, procédez à des réglages horizontal / vertical du détecteur (voir section 2.1 et Figure 3).

Important ! Demandez à l'utilisateur d'effectuer un test de marche une fois par semaine pour vérifier que le détecteur fonctionne normalement.

D. Placez un morceau de carton à l'avant du détecteur pour masquer délibérément la fenêtre optique. Vérifiez qu'après 2 minutes, la LED clignote en continu (voir Tableau 3 ci-dessous) et que la centrale de l'alarme reçoit l'alarme de masquage.

E. Retirez le masque de la face avant du détecteur. Vérifiez que la LED s'éteint.

Tableau 3 - Fonctionnement de la LED

Signification des voyants lumineux	Événement
Le voyant rouge clignote	Stabilisation (réchauffement 60 secondes)
Voyant lumineux rouge actif 0.2 secondes	Ouverture/fermeture autoprotection
Le voyant rouge clignote deux fois	Un détecteur PIR quad doit être en mode diagnostic
Voyant lumineux rouge actif pendant 2 secondes	Alarme intrusion
Voyant jaune allumé	Détection AM-mode diagnostic
Le voyant lumineux jaune clignote doucement (0.2 sec. ON, 30 sec. OFF)	Détection AM-mode Normal

Remarque : Après avoir détecté un intrus, le détecteur se désarme lui-même pour économiser la batterie Il revient en mode actif si aucun intrus n'a été détecté après les 2 secondes de désarmement.

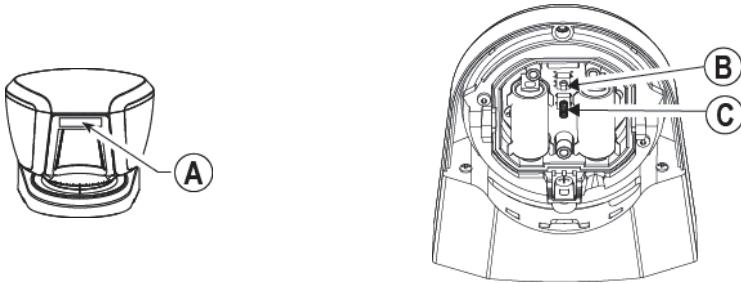


Figure 5. Tower-20 PG2

3. CONFORMITÉ AUX NORMES

Conçu pour respecter les certifications suivantes:



Européennes (CE) : EN 300220, EN 301489, EN 60950, EN 50130-4, EN 50130-5, EN 50131-2-2, EN 50131-6, EN 50131-1 Echelon 3 Classe IV, IP 55

Le TOWER-20 PG2 est compatible aux exigences RTTE - Directive 1999/5/EC du Parlement Européen et du Conseil du 9 Mars 1999 et à la norme EN50131-1 Niveau de sécurité 2 Classe II.

Cote de sécurité EN 50131-1

Grade 3

Classe environnementale EN 50131-1

Classe IV

AVERTISSEMENT ! Les changements ou modifications de cette unité ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable et pourraient annuler tout droit de l'utilisateur de faire fonctionner l'équipement.

La documentation technique, selon les recommandations de la procédure d'évaluation de Conformité Européenne est conservée à l'adresse suivante :
UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. RU Numéro de téléphone : 0870 7300800, Numéro de télécopieur : 0870 7300801



Déclaration de Recyclage de Produit W.E.E.E.

Pour obtenir des informations sur le recyclage de ce produit, contactez la société qui vous l'a vendu. Si vous vous débarrassez de ce produit mais ne l'envoyez pas en réparation, alors assurez-vous qu'il est renvoyé et identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ordinaires.

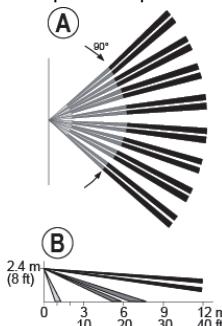
Directive 2002/96/EC sur les déchets électriques et les équipements électroniques.

ANNEXE : SPECIFICATIONS

OPTIQUE

Couverture Black Mirror Max.
Technologie du détecteur

Au moins 12 m (40 pi) / 90°
8 détecteurs PIR quad indépendants fonctionnant en configuration Quad



A. Vue de dessus
B. Vue latérale de chaque détecteur

Figure 6. Diagramme de rayonnement

Immunité aux animaux

ELECTRICITE

Puissance d'entrée

Jusqu'à 18 Kg (40 lb)

Durée de vie de la batterie (à usage typique)

Seuil de niveau de pile faible

SANS FIL

Bande de fréquence (MHz)

Protocole de communication

Alarme de sécurité

Attention ! Il y a risque d'explosion si la pile n'est pas remplacée par une autre du même type. Débarrassez-vous des piles usées conformément aux instructions du fabricant.

3 ans

Deux batteries 3V CR123A au lithium

MONTAGE

Type de montage

Hauteur de montage

Réglage horizontal

Réglage vertical

ENVIRONNEMENT

Température de fonctionnement

Europe et autres pays : 433-434, 868-869 USA : 912-919

PowerG

Températures de stockage

Envoyée sur apparition d'un événement autoprotection ainsi que dans les événements suivant jusqu'à ce qu'elle soit à nouveau fermée

Humidité

-35°C à 60°C (-31°F à 140°F)

Immunité contre la lumière blanche

-35°C à 60°C (-31°F à 140°F)

95% max.

PHYSIQUE

Taille (H x W x D)

Au-dessus de 25000 lux

157 x 147 x 124 mm (6-3/16 x 5-13/16 x 4-7/8")

Poids (avec la pile)

600 g (595,34 g).

Couleur

Blanc ou gris

BREVETS

Brevets américains n°5,693,943 • 6818881 • 5693943 (un autre brevet en instance)

GARANTIE

Visonic Limited (le « fabricant ») garantit ce produit (le « produit ») exclusivement à l'acheteur d'origine (l'« acheteur ») et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant. Cette garantie est absolument subordonnée à l'installation correcte du produit, l'entretien et l'exploitation dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Du point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et/ou les blessures corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas.

Le produit, correctement installé et adéquatement entretenu, réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUSSE, COMME SUSDIT.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIERS, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS OU DE TOUTE Perte, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA Perte D'UTILISATION, DE BENEFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA Perte OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ÊTÉ INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LESIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DECLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNÉ NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (SI EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le Fabricant.

En acceptant la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la déterioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement du produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se soumettre à des frais de démontage ou de réassemblage. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant, frais de port et expédition. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, varier ou prolonger. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible. Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni n'est pas applicable.

Avertissement : L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



A Tyco International Company

VISONIC LTD. (ISRAEL) : P.O.B 22200 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. TEL : (972-3) 645-6789, FAX : (972-3) 645-6788

VISONIC INC. (U.S.A.) : 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE : (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX : (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK) : UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. RU Téléphone : +44(0)845 0755800 TELECOPIE : +44 (0)845 0755800

Assistance technique : +44(0)845 755802

VISONIC IBERICA : ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLÍGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA. TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468.

SITE WEB : www.visonic.com

© VISONIC LTD. 2012 TOWER-20 PG2 D-304399 (Rev. 0, 11/12) Translated from D-304046 REV. 0